

L'Anses publie ses neuf premières fiches de phytopharmacovigilance

Dans le cadre du dispositif de phytopharmacovigilance que l'Anses coordonne depuis 2015, des premières fiches de synthèses ont été publiées le 2 février dernier. Elles concernent neuf substances actives observées en France et regroupent des données sur leur utilisation, leur présence dans les milieux, ou encore leurs impacts.

Dans le cadre du dispositif de phytopharmacovigilance coordonné par l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation (Anses), l'organisme a publié le 2 février dernier, ses premières fiches de synthèse. Ainsi, les fiches de synthèse de neuf substances sont disponibles : le bentazone, le chlorméquat, le chlorothalonil, le famoxadone, la flumioxazine, le Iodosulfuron, l'iprodione, le picolinafene et le thifensulfuron-méthyl. Pour chacune de ces substances actives, des données d'utilisation sur le territoire français sont détaillées. De même que leur présence dans les milieux terrestre, aquatique, dans l'air, l'alimentation ou leur impact sur la santé humaine. Les données concernant les risques pour les populations associées à l'exposition de ces substances figurent également sur ces fiches. Enfin, l'Anses développe « les impacts observés et les liens potentiels » avec chaque substance active.

« Ces informations sont issues de la collecte systématique et régulière de données et observations produites par les organismes de surveillance et de vigilance déjà existants, partenaires de la phytopharmacovigilance », explique l'Anses sur son site. L'Agence rappelle également que le programme de phytopharmacovigilance qu'elle coordonne depuis 2015, « prend en compte l'ensemble de ces effets indésirables, qu'ils concernent la santé humaine, animale, végétale, l'alimentation ou l'environnement ». Pour l'Anses, l'objectif est « de pouvoir agir sans délai sur les autorisations de mise sur le marché, si un effet nocif est constaté, pour prévenir sa survenue, par exemple en modifiant les conditions d'emploi d'un produit, en limitant ses usages, voire en retirant l'autorisation de mise sur le marché ».

Ces fiches de synthèse sont évolutives et sont mises à jour au fur et à mesure de la collecte de données et de l'amélioration des connaissances de chaque substance étudiée. « De nouvelles fiches, pour de nouvelles substances, seront également régulièrement produites et publiées », ajoute l'Anses.

Lien article : <http://www.environnement-magazine.fr/pollutions/article/2018/02/06/117445/anses-publie-ses-neuf-premieres-fiches-phytopharmacovigilance.php>